

# LES LOCATAIRES AU CŒUR DE L'ACTION !



FÉDÉRATION DES  
LOCATAIRES D'HABITATIONS  
À LOYER MODIQUE DU  
QUÉBEC (FLHLMQ)

9<sup>e</sup> congrès  
13 et 14 juin 2009  
Université Laval, Québec

Cahier des congressistes

## **Message de la Vice-première ministre et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire**



Depuis plus de 40 ans, la Société d'habitation du Québec s'est engagée à favoriser un habitat et un milieu de vie sains pour les ménages québécois. Les nouvelles réalités qui se dessinent en matière d'habitation exigeront créativité et, plus que jamais, la mobilisation de tous les acteurs du milieu.

L'engagement de chacun est essentiel à la poursuite des efforts visant à améliorer la qualité de vie des plus vulnérables de notre société. À leur façon, les comités consultatifs de résidentes et de résidents sont au cœur de la vie des locataires. Par leur persévérance et leur engagement, ils contribuent au maintien de milieux de vie enrichissants et stimulants. Ils placent ainsi « les locataires au cœur de l'action », comme le stipule avec justesse le thème de votre rencontre.

Ce 9<sup>e</sup> congrès de la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec vous convie à partager vos réflexions afin d'améliorer la qualité de vie des locataires de HLM. Je souhaite que vos échanges soient des plus fructueux et dynamiques, et qu'ils mènent à l'amélioration des conditions de vie des Québécoises et des Québécois.

A handwritten signature in black ink that reads "Nathalie Normandeau". The signature is fluid and cursive.

Nathalie Normandeau  
Vice-première ministre et  
ministre des Affaires municipales, des Régions  
et de l'Occupation du territoire

Société  
d'habitation

Québec 

# Table des matières

Ordre du jour du 9 <sup>e</sup> congrès .....	4
Les membres du conseil d'administration .....	5
Nos principales réalisations.....	6
30\$ par année par logement ! .....	9
Locataires sur les CA d'offices, sondage.....	10
Les régies de quartier en France.....	11
Les perspectives pour la prochaine année .....	13
États financiers .....	17
Propositions	
Pour discussion en plénière .....	20
Soumises au vote écrit.....	22
Lexique .....	26
Plan du campus.....	28

## Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ)

2520, Lionel-Groulx, local 202

Montréal (Québec) H3J 1J8

(514) 521-1485 • (800) 566-9662

info@flhlmq.com • www.flhlmq.com

La FLHLMQ tient à remercier la Caisse  
d'économie solidaire pour sa généreuse  
contribution qui a facilité la tenue de ce congrès.



**Desjardins**  
Caisse d'économie solidaire

# Ordre du jour

**Samedi 13 juin 2009**

## Grand salon

9h à 10h *Accueil*

10h à 10h15

- Ouverture du congrès par la présidente de la FLHLMQ
- Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Explications sur le déroulement du congrès

10h15 à 11h30

- Présentation et adoption du rapport d'activités

11h30 à 12h

- Présentation et adoption des états financiers et nomination du vérificateur

12h à 13h30 *Dîner*

13h30 à 14h

- Présentation d'Alain Sève, directeur de la Régie de quartier de Mâcon sur la création d'emplois pour les locataires de HLM

14h à 15h

- Questions/réponses sur les rénovations avec le vice-président de la SHQ, James McGregor

15h à 15h30 *Pause*

15h30 à 17h

- Ateliers de discussion : « Comment vont les rénovations dans votre office ? » (**salles 2320, 2326 et Grand salon**)

17h à 18h30 *Souper*

19h à 19h30

- Caucus régionaux d'élections au CA de la FLHLMQ et dépôt du vote écrit sur les propositions no. 7 à 19  
Bas St-Laurent/Gaspésie (**salle 3464**) • Saguenay-Lac-St-Jean/Côte Nord (**Cafétéria**) • Capitale Nationale/Chaudière-Appalaches (**salle 2326**) • Mauricie (**Cafeteria**) • Estrie (**salle 3344**) • Montréal (**salle 2300**) • Outaouais (**salle 3342**) • Abitibi-Témiscamingue (**salle 2320**) • Laval (**salle 3342**) • Lanaudière (**Cafétéria**) • Laurentides (**salle 3344**) • Montérégie (**Grand salon**) • Centre-du-Québec (**salle 2320**)

## Grand salon

19h30

- Présentation du nouveau CA de la FLHLMQ
- Soirée musicale avec prix de présence

**Dimanche 14 juin 2009**

7h à 8h30 *Déjeuner*

*Les délégué-e-s participent à 2 ateliers différents durant l'avant-midi.*

8h30 à 10h *Première série d'ateliers*

1. Les Régies de quartier sont-elles possible au Québec ? (**salle 3342**)
2. Comment se servir du code de déontologie pour agir en bon représentant des locataires au CA de l'office ? (**salle 2300**)
3. Quel devrait être le rôle des intervenants communautaires dans nos HLM ? (**salle 2320**)
4. Développer des relations harmonieuses dans son association de locataires. (**salles 3344 et 3105**)
5. Comment utiliser le PAICS et les autres sources de financement ? (**salle 2326**)

10h à 10h30 *Pause*

10h30 à 11h45 *Deuxième série d'ateliers*

1. Les Régies de quartier sont-elles possible au Québec ? (**salle 3342**)
2. Comment se servir du code de déontologie pour agir en bon représentant des locataires au CA de l'office ? (**salle 2300**)
3. Quel devrait être le rôle des intervenants communautaires dans nos HLM ? (**salle 2320**)
4. Développer des relations harmonieuses dans son association de locataires. (**salles 3344 et 3105**)
5. Comment utiliser le PAICS et les autres sources de financement ? (**salle 2326**)

11h45 à 13h *Dîner*

## Grand Salon

13h00 à 13h15

- Élection à la présidence de la FLHLMQ

13h15 à 14h45

- Plénière d'adoption des propositions

14h45 à 15h *Mot de clôture*

# Les membres du conseil d'administration 2008 - 2009



*Le congrès de 2007 avait élu 14 locataires au conseil d'administration de la FLHLMQ pour un mandat de deux ans qui se termine avec le congrès de 2009. En 2009, cinq d'entre eux ont dû démissionner pour raison de santé ou parce qu'ils quittaient les HLM. Trois locataires ont été cooptés pour les remplacer.*

## Membres ayant complété leur mandat

- **Nicole Sirois**, Estrie  
Présidente
- **Jacqueline Moisan**, Montréal  
Vice-présidente
- **Madeleine Boudreault**, Abitibi-  
Témiscamingue/Nord-du-Québec  
Secrétaire
- **Jean Crépeau**, Montérégie  
Trésorier
- **Jacqueline Boisvert**, Centre-du-Québec  
Administratrice
- **Claude Chantigny**, Outaouais  
Administrateur
- **Gabrielle Couture**, Mauricie  
Administratrice
- **Raymond Dagenais**, Laval  
Administrateur
- **Denis Lebel**, Bas St-Laurent/Gaspésie/Îles-  
de-la-Madeleine  
Administrateur

## Membres ayant démissionné en 2009

- **Alexandrine Devabre**, Lanaudière  
Administratrice
- **Guylaine Gauthier**, Saguenay-Lac-St-Jean/  
Côte Nord  
Administratrice
- **Denis Lavoie**, Montréal  
Administrateur
- **Jean Robitaille**, Capitale Nationale/  
Chaudière-Pappalaches  
Administrateur
- **Roger Brunet**, Laurentides  
Administrateur

## Membres cooptés en 2009









**Rose Dupuis**, Saguenay-Lac-St-  
Jean/Côte Nord  
Administratrice







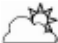

**Réjean Dulude**, Laurentides  
Administrateur

**Berchmans Rocheleau**, Lanaudière  
Administrateur







# Nos réalisations en 2008-2009

ACTIONS	BILAN			PERSPECTIVES			COMMENTAIRES
							
<b>RÉNOVATION</b>							
Tournée d'information sur le PQI (Programme québécois d'infrastructures)	✓			✓			La FLHLMQ a donné une formation dans 90 villes et rejoint les associations de locataires dans plus de 170 offices du Québec.
Consultation obligatoire des locataires sur les PPI (Plan d'intervention pluriannuel)		✓		✓			La SHQ exige que les offices consultent les locataires dans l'élaboration de leur PPI. La FLHLMQ va outiller les associations pour qu'elles puissent dialoguer avec leur office <u>en octobre</u> avant que les CA adoptent leur budget en novembre.
Qualité des matériaux autorisés dans le PQI			✓		✓		Le cadre normatif de la SHQ n'exige pas l'usage de matériaux adéquats et de qualité par les offices, il ne fait que le suggérer. La SHQ devrait être plus ferme.
<b>ASSOCIATIONS</b>							
Pétition pour hausser de 15 \$ à 21 \$ la subvention des associations	✓				✓		Les discussions avec le cabinet de la Ministre avancent et nous espérons obtenir des développements d'ici peu.
Norme budgétaire de 37 \$ pour les offices	✓				✓		La SHQ autorise les offices à transférer un deuxième 15 \$ aux associations pour les activités sociales (15+15=30 \$).
PAICS 2009 (Programme d'aide aux initiatives communautaires et sociales)	✓			✓			Légers assouplissements des règles du programme, mais c'est encore insuffisant puisqu'elles ne permettent pas facilement l'achat d'équipement. Toutefois nous avons gagné la possibilité de présenter des demandes pluriannuelles.
<b>LOCATAIRES AU CA DES OFFICES</b>							
Promotion du code de déontologie	✓			✓			La FLHLMQ a fait la promotion du code de déontologie adopté par la SHQ. Cette entente a permis de publier le feuillet « <i>Un bon conseil</i> » et de donner des sessions de formation pour les administrateurs.
Élections à date fixe en 2010	✓			✓			Entente avec la SHQ pour que les élections soient à date fixe, entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 30 avril à compter de 2010. Grande campagne à réaliser cet automne pour organiser ces élections dans les 544 offices du Québec.

# Nos réalisations en 2008-2009

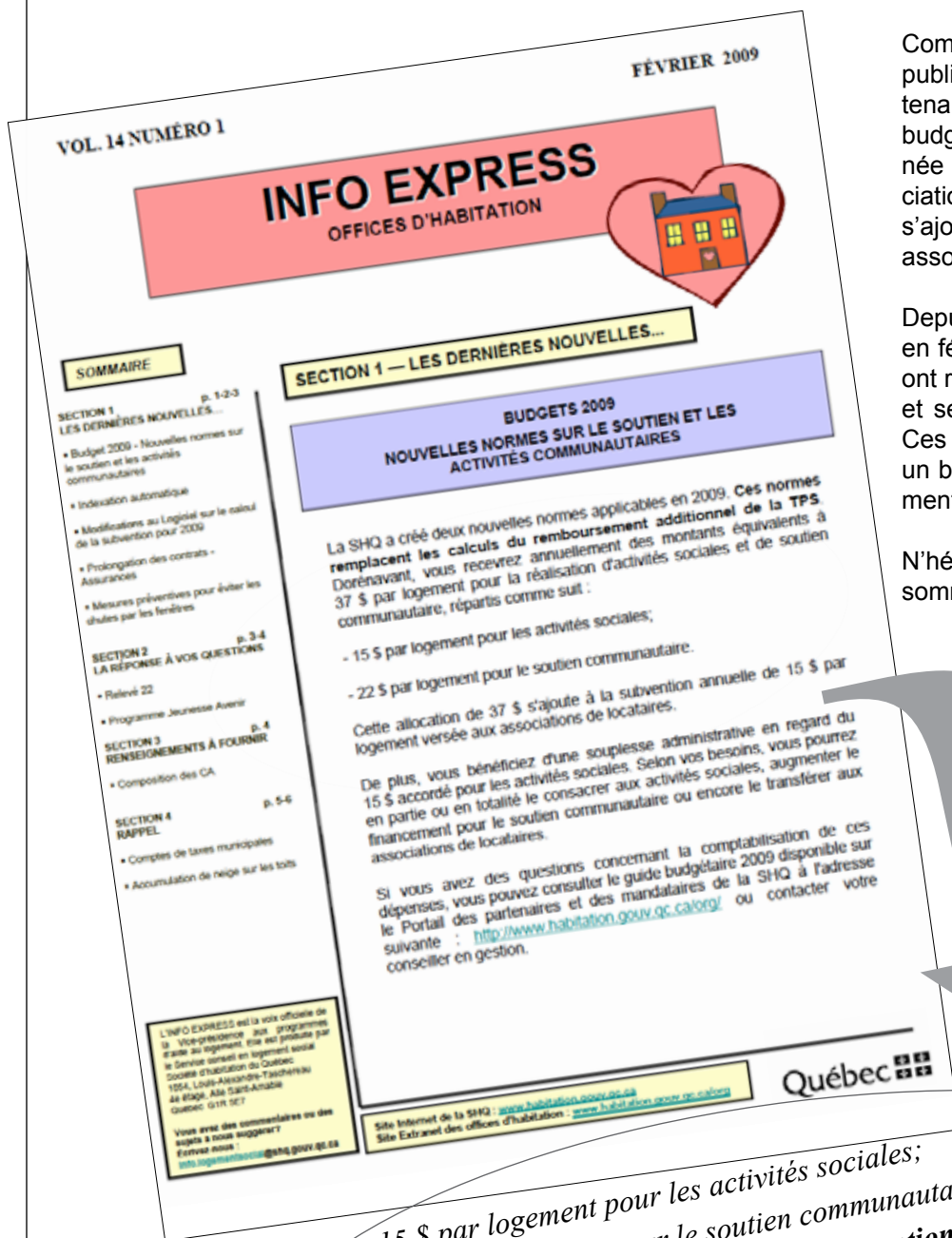
ACTIONS	BILAN			PERSPECTIVES			COMMENTAIRES
							
<b>DROITS</b>							
Assurances à prix modique		✓		✓			Entente de principe avec la SHQ et une compagnie d'assurances. Entrée en vigueur probable le 1 <sup>er</sup> juillet 2010 si les modalités législatives sont adoptées à Québec.
Règlement d'attribution		✓		✓			Nouvelle règle qui accorde plus d'importance à l'ancienneté sur la liste d'attente et qui favorisera une plus grande mixité. Entrée en vigueur prévue pour juillet 2010 si tout va bien.
<b>PARTENARIATS ET ACTIONS COMMUNES</b>							
Table HLM		✓			✓		Révision de la directive sur les CCR à l'automne et discussions sur le Règlement de location.
Comité consultatif sur la modernisation de la SHQ (CCMSP)			✓		✓		Ce comité fait un suivi sur les Centres de services et attribue de nouvelles responsabilités aux partenaires de la SHQ (FLHLMQ, ROHQ, ADOHQ).
Comité de pilotage			✓		✓		Discussions sur le <i>cadre normatif</i> , la qualité des matériaux, l'avancement des travaux majeurs, les formulaires de PPI.
Fonds québécois en habitation communautaire			✓			✓	Pressions pour que dans les immeubles « <i>Accès-Logis</i> » et « <i>Logement Abordable</i> » gérés par les offices, le Fonds finance la construction de salles communautaires et finance les associations de locataires.
Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ)	✓				✓		Visite très instructive en France pour voir comment les offices peuvent créer des emplois pour les locataires. Peut-on obtenir que le Plan de lutte à la pauvreté au Québec reprenne l'idée ?

# Nos réalisations en 2008-2009

ACTIONS	BILAN			PERSPECTIVES			COMMENTAIRES
							
<b>DÉVELOPPEMENT DE LA FLHLMQ</b>							
Membership de la FLHLMQ		✓		✓			La FLHLMQ avait 227 membres en règle en mai 2009. Certaines associations négligent le renouvellement de leur adhésion. 14 locataires siégeant sur les conseils d'administration d'OH ont adhéré à la FLHLMQ. C'est un début.
Financement de la FLHLMQ		✓			✓		Pas d'entente cadre récurrente, mais renouvellement des contrats de services accordés en 2008.
Équipe de travail	✓			✓			La FLHLMQ a consolidé son équipe de travail avec l'arrivée d'un nouvel employé. L'équipe est maintenant composée de trois personnes à temps plein et une personne à temps partiel.
Bulletin de la FLHLMQ	✓			✓			La FLHLMQ a publié 5 bulletins en 2008. Les commentaires sont toujours positifs, mais nous pourrions améliorer le style du <i>Bulletin</i> .
Un bon conseil		✓		✓			La FLHLMQ a publié 3 feuillets adressés aux locataires sur les conseils d'administration d'OH en 2008. Beaucoup de commentaires très positifs. Nous voulons encourager les locataires à en remettre des copies aux autres membres de leur CA.
Site web		✓				✓	Rendre le site plus dynamique et régler des problèmes techniques. Par ailleurs, la FLHLMQ ne croit pas pouvoir investir beaucoup de temps dans le développement de son site.



# 30\$ par année par logement!



Comme en témoigne ce *Info-Express* publié par la SHQ, les offices ont maintenant à leur disposition un nouveau budget de 15\$ par logement par année qu'ils peuvent remettre aux associations de locataires. Cette somme s'ajoute aux 15\$ déjà perçus par les associations.

Depuis que cette directive est sortie en février 2009, plusieurs associations ont réussi à s'entendre avec leur office et se sont vues confier cette somme. Ces associations ont donc maintenant un budget de 30\$ par année par logement!

N'hésitez donc pas à réclamer cette somme à votre office !

- 15 \$ par logement pour les activités sociales;  
- 22 \$ par logement pour le soutien communautaire.  
Cette allocation de 37 \$ s'ajoute à la subvention annuelle de 15 \$ par logement versée aux associations de locataires.  
De plus, vous bénéficiez d'une souplesse administrative en regard du 15 \$ accordé pour les activités sociales. Selon vos besoins, vous pourrez en totalité le consacrer aux activités sociales, augmenter le financement pour le soutien communautaire ou encore le transférer aux associations de locataires.

# Être la voix des locataires au CA de l'office : un défi!

En mai, la FLHLMQ a fait parvenir un questionnaire à plusieurs centaines de locataires siégeant aux CA des offices. À partir d'un échantillonnage basé sur les réponses obtenues dans 100 des 544 offices répartis à travers le Québec, voici les principaux résultats obtenus auprès de nos élu-e-s.



## Éléments positifs du sondage



- 80 % des offices font circuler à l'avance les ordres du jour, les procès-verbaux et les autres documents préparatoires à la réunion du CA ;
- 61 % des locataires administrateurs disent avoir adopté un plan de travail avec des objectifs à atteindre dans l'année ;
- 84 % peuvent mettre à l'ordre du jour les plaintes et les demandes des locataires ;
- 60 % affirment discuter des problèmes sociaux et des projets communautaires ;
- 57 % disent que les locataires ont été consultés sur les travaux de rénovation à faire cette année.

## Quelques conclusions

Il y a un déficit démocratique dans la gestion des offices lorsque ceux-ci ne réunissent pas assez souvent leur CA (28 % des petits offices), lorsque c'est le directeur ou la directrice qui prend les décisions importantes (33 % des offices), lorsque les locataires ne sont pas consultés (50 % des offices) ou lorsque le travail du directeur ou de la directrice n'a pas été évalué par le CA depuis plusieurs années (58 % des offices).

À l'inverse, il est encourageant de constater que dans 61 % des offices, le CA se donne un plan de travail et fixe des objectifs à atteindre dans l'amélioration des services, que 60 % dis-



## Éléments négatifs du sondage



- 28 % des petits offices se réunissent moins de 4 fois par année ;
- 53 % ne rendent pas accessible aux résident-e-s le procès-verbal de leurs réunions ;
- 48 % des offices n'ont pas le réflexe de consulter les locataires sur les questions importantes qui les concernent, même si la Loi de la SHQ l'exige depuis 2002 ;
- 58 % des offices n'évaluent pas le travail du directeur ou de la directrice de l'office ;
- 25 % des locataires administrateurs sentent que leur point de vue n'est pas considéré comme étant aussi important que celui des autres membres du CA ;
- 33 % considèrent que c'est le directeur ou la directrice qui prend les décisions importantes et non pas le CA.

cutent des problèmes sociaux des locataires et des projets pour y faire face et que 57 % ont pensé cette année à consulter leurs locataires dans la rénovation des immeubles alors que seulement 48 % des offices ont l'habitude de faire des consultations. La gestion participative est donc en progression dans une bonne partie des offices. Cependant, on peut estimer à environ 150, le nombre de petits offices qui éprouvent des problèmes importants de démocratie tant dans l'implication des locataires que des autres membres du CA.

Les régies de quartier dans les HLM français

# Un exemple inspirant

En septembre 2008, une délégation de 4 membres de la FLHLMQ a eu la chance d'observer le travail de plusieurs régies de quartier dans des HLM de Paris et de Bourgogne en France. Cela fut possible grâce à la précieuse collaboration du Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ), dont nous accueillons un représentant lors de notre congrès.



La délégation de la FLHLMQ lors d'une rencontre avec des locataires de HLM français actifs au sein d'une régie de quartier.

À travers la France, 137 régies de quartier entretiennent et embellissent de nombreuses cités HLM. Par leurs actions économiques et sociales, les régies créent des emplois pour les résident-e-s, développent des services de proximité utiles et contribuent à retisser le lien social par «une pédagogie du vivre ensemble».

## Le principe fondateur

Une régie est une association

sans but lucratif, formée sur la base d'un partenariat entre 3 composantes : les associations de locataires de HLM, les offices d'habitation et des acteurs du développement local. La régie est un organisme indépendant dirigé par un conseil d'administration mixte et présidé de préférence par un ou une locataire. Au Québec, nous considérerions que les régies sont des entreprises d'économie sociale.

## L'exemple de la Régie de Mâcon

Dans une ex-station-service, baptisée «la Station», nous avons rencontré les membres du conseil d'administration de la régie Inter-quartier de Mâcon ainsi que son directeur, Alain Sève. La régie, qui fête ses 11 ans d'existence, œuvre dans les 4 grands quartiers de la ville qui comptent environ 35 000 habitant-e-s. Elle a réussi à créer une cinquantaine

# Les régies de quartier dans les HLM français

(suite de la page 11)

d'emplois en répondant aux appels d'offre de service, et ce, même en étant souvent en concurrence avec différents entrepreneurs privés ou des employés syndiqués de l'office.

selon lui, les autres habitant-e-s à respecter le travail fait par leurs voisin-e-s salarié-e-s de la régie et contribue à réduire les loyers impayés puisque plusieurs ménages ont ainsi accès à un revenu de travail. La régie a aussi obtenu d'autres contrats

d'entretien, notamment d'un lycée, d'une bibliothèque et de copropriétés.

Mentionnons que les contrats octroyés par l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) sont des « contrats de réinsertion ». C'est-à-dire que le bailleur (l'office) reconnaît qu'il a une responsabilité sociale envers la communauté et qu'en offrant ce contrat à la Régie de quartier, il a la « plus-value » qui est de contribuer au mieux-être de la communauté, contrairement à s'il l'offrait au privé.

Sur la base des activités d'entretien des immeubles qui constituent son ancrage économique, la régie a su élargir ses services : gardiennage des immeubles,

gestion des déchets, entretien des espaces verts, travaux de second œuvre (peinture, remise en état de logements), sécurité à la sortie des écoles, tournée quotidienne chez les personnes dépendantes, embellissement et distribution de documents pour la ville et un service « coup de main » pour effectuer des travaux chez les particuliers.

En plus de contribuer à l'insertion par l'économique, la régie initie et participe à de nombreuses actions de lien social : le bar à thé (repas communautaire), opération 1 000 fleurs avec des jardiniers en herbe, vente de garage, animation théâtrale, adultes relais, etc.

Elle offre aussi une aide aux gens analphabètes qui souhaitent obtenir leur permis de conduire. Elle forme aussi des gens pour créer une relève qui pourra éventuellement travailler à la permanence de la régie elle-même. Ces nombreuses activités de mobilisation permettent à la régie d'agir **par, pour et avec** les habitant-e-s.



**Le Comité national de liaison des régies de quartier publie régulièrement des documents pour faire connaître et soutenir le travail des régies à l'oeuvre à travers la France.**

Ainsi, grâce à un accompagnement social personnalisé, les résident-e-s des HLM se font recruter par la régie pour participer à l'entretien, l'aménagement et l'embellissement de leur quartier. Dans un ensemble de près de 300 logements, autrefois considéré comme le pire ghetto de Mâcon, nous avons rencontré des femmes d'origine turque extrêmement fières du travail qu'elles accomplissaient pour assurer la propreté des halls d'entrées.

Des hommes s'occupant du nettoyage des espaces verts et de la voirie nous ont affirmé qu'il y avait une nette différence de propreté depuis que ce sont eux qui effectuent le nettoyage car leurs voisins ne veulent pas manquer de respect envers leur travail.

Le directeur des services de proximité de l'office de Mâcon Habitat, Nicolas Berthon, nous a lui aussi confirmé que le ménage des HLM était beaucoup mieux fait depuis que le contrat avait été accordé à la régie suite à un appel d'offre public. Cela incite,

# Les perspectives pour la prochaine année

*Plusieurs questions importantes pour l'ensemble des locataires de HLM du Québec marqueront l'année 2009 - 2010.*

## 1. Rénovation de nos immeubles

En novembre 2009, le conseil d'administration de chaque office devra adopter un budget comprenant un Plan d'intervention (PPI) indiquant les travaux qui se réaliseront aux cours des deux prochaines années dans leurs immeubles. Ce plan doit être élaboré à partir du bilan de santé réalisé par le Centre de services (CS) et des besoins exprimés par les locataires lors de leur consultation.

Dans la semaine du 5 octobre 2009, semaine internationale de l'habitat, la FLHLMQ invitera, si le 9<sup>e</sup> congrès est d'accord, toutes les associations et tous les CCR à tenir des assemblées de dialogue avec leur office afin d'établir un PPI participatif. Cette assemblée permettra d'asseoir ensemble les locataires et les administrateurs de l'office afin de vérifier si les travaux prévus dans la proposition de PPI présenté au CA de l'office par la Direction-générale répond bien aux principales aspirations des locataires. Dès septembre, la FLHLMQ fournira des outils d'animation pour bien réussir ces assemblées. Tous les offices pourront ainsi se conformer à l'exigence de la SHQ voulant qu'une consultation ait lieu avant l'adoption officielle du PPI par le CA de chaque office.

La FLHLMQ verra à expliquer à l'ensemble des locataires les règles utilisées par la SHQ pour octroyer son budget annuel de plus de 278 millions \$ pour les rénovations, les travaux admissibles et les procédures que les offices devront respecter.

## 2. Hausse possible de nos loyers ?

Plusieurs éléments viendront exercer de la pression sur le gouvernement du Québec afin qu'il augmente la tarification dans les services publics.

- Lorsque le premier ministre, Jean Charest, a rendu public son dernier budget, il a annoncé qu'au cours des prochaines années il allait réviser les tarifs des différents services offerts par le Québec.
- La fin du financement fédéral du programme HLM par la SCHL risque de priver la SHQ des 252 millions de dollars qui permettaient d'éponger 55% du déficit annuel de nos HLM.
- Le Regroupement des offices réclame le droit d'augmenter les tarifs pour les stationnements, climatiseurs, buanderies et de faire financer par les locataires la mise en place de services favorisant le maintien à domicile et l'accompagnement social.

Bien que la SHQ nous ait assuré qu'il n'était pas dans ses plans actuels d'hausser le coût de nos loyers, il est clair qu'il faudra rester vigilants sur cette question et ne pas hésiter à organiser une mobilisation générale des locataires si jamais la menace se concrétisait. De plus, il faut être pro-actifs pour trouver des solutions au retrait possible du fédéral du financement du logement social, sinon c'est nous qui risquons d'être mis à contribution pour assumer le manque à gagner.

# Les perspectives 2009-2010

(suite)

## 3. Hausse de nos subventions

Notre 9<sup>e</sup> congrès sera, espérons-le, l'occasion pour la vice-première ministre, Nathalie Normandeau, de nous annoncer qu'elle a entendu les demandes contenues dans la pétition signée par plus de 4 000 locataires et qu'elle accepte d'augmenter la subvention de fonctionnement des associations qui n'a pas été indexée depuis plus de 5 ans.

Il faut se rappeler que nos associations composées de bénévoles sont au cœur de 73 % des actions communautaires menées en HLM. Cela mérite d'être reconnu et mieux supporté financièrement par une hausse de notre subvention de 15 \$, mais aussi par un assouplissement du PAICS afin de nous faciliter la vie au niveau de l'achat de matériel. Car des tables, des chaises et des aménagements extérieurs, c'est indispensable pour réaliser nos activités et, après 30 ans, cela a également besoin d'être remplacés.

Grâce à une nouvelle norme budgétaire de 15 \$ pour des activités sociales et de 22 \$ pour l'embauche de ressources humaines au service des locataires, soit 37 \$ à compter de l'année 2009, la SHQ vient de nous ouvrir une porte intéressante. En plus du 15 \$ remis à l'association, l'office dispose maintenant d'un autre 15 \$ pour financer des activités sociales. Ces sommes peuvent servir à acheter de l'équipement ou à tenir des activités. La SHQ indique également que ces 15 \$ additionnels peuvent être transférés aux associations pour porter à 30 \$ leur subvention. Nous devons donc faire le débat au CA de nos offices pour demander de voter une résolution portant à 30 \$ la subvention de l'association partout où c'est possible.



## 4. Locataires élus aux conseils d'administration des offices

Comme le souhaitait notre 7<sup>e</sup> congrès, la SHQ a approuvé notre proposition à l'effet de regrouper l'élection des locataires des CA des 550 offices durant la même période, soit entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril, à compter de 2010. Ceci afin de donner de la visibilité à cette importante opération démocratique et d'en assurer le bon déroulement par la diffusion d'une trousse électorale dans tous les offices. Cette trousse que produira la FLHLMQ comprendra des avis annonçant la date de l'assemblée d'élection, qui peut se porter candidat, le rôle des élus, la procédure à suivre durant le vote, le code de déontologie à respecter, etc.

La FLHLMQ communiquera avec chaque association ou CCR et avec chaque office en septembre et octobre pour obtenir la désignation d'une personne à la présidence d'élection qui recevra la trousse d'information qui permettra de publiciser la tenue des élections entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2010.

Tous les élu-e-s recevront le bulletin « Un bon conseil » et seront invités à un atelier de formation lors de notre congrès de juin 2010. Le travail de formation de la FLHLMQ visera à combler les lacunes identifiées dans le sondage que nous avons mené auprès des locataires élus aux CA des offices.

## 5. Assurances à prix modique

En conformité avec la résolution votée par notre 8<sup>e</sup> congrès, la FLHLMQ en est venue à une entente avec la SHQ et une compagnie d'assurances pour offrir aux locataires une police feu, vol et responsabilités civiles pour 11 \$ par mois.

Les locataires auraient l'obligation d'être assurés avec cette police à prix modique dont le paiement sera ajouté au loyer (comme l'électricité et le stationnement) ou de prendre une autre assurance de leur choix sur le marché des assurances.

Il reste cependant des formalités législatives à régler, notamment une modification au Règlement sur les conditions de location, avant que cette assurance entre en vigueur probablement en juillet 2010.

Le grand défi pour la FLHLMQ sera ensuite de suivre de près les réclamations afin d'en comprendre les causes et d'organiser des campagnes efficaces de prévention pour éviter une augmentation des primes. Évidemment, nous aurons besoin d'un appui financier de la SHQ pour faire ce travail.

## 6. Règlement sur l'attribution des HLM

Depuis le 1<sup>er</sup> congrès de la FLHLMQ, en 1995, nous demandons que des améliorations soient apportées au règlement qui détermine qui peut entrer dans les HLM et, ensuite, comment obtenir un changement de logement.

Suite à une entente avec le Regroupement des offices (ROHQ), l'Association des directeurs (ADOHQ) et la FLHLMQ, la SHQ a produit un nouveau règlement qui reste à être approuvé par le Conseil des ministres avant d'être publié pour adoption dans la Gazette officielle quelque part cet automne. Si tout va bien, il entrerait en vigueur au début de 2010.

Ce nouveau règlement contient quelques améliorations importantes. Il accorde notamment plus de points pour l'ancienneté de la demande ce qui favorisera les ménages travailleurs à faible revenu et il obligera les offices à se doter d'une politique autorisant les transferts pour les locataires souhaitant changer de logement. La FLHLMQ fera circuler des informations sur le contenu du nouveau règlement dès sa publication.

## 7. Directives sur les CCR et sur les associations de locataires

À l'automne, la Table de concertation sur les HLM, qui regroupe la FLHLMQ, la SHQ, le ROHQ et l'ADOQ, a convenu de revoir les normes concernant le fonctionnement des comités consultatifs de résident-e-s (CCR) et des associations de locataires.

Comme près de la moitié des 550 offices n'ont pas de CCR, sept ans après l'adoption de la Loi, et qu'un sondage réalisé par la FLHLMQ indique que 50 % des offices n'ont toujours pas le réflexe de consulter les locataires sur les questions importantes, nous devons trouver des solutions pour assurer l'exercice réel de la consultation. Pour y arriver, la FLHLMQ doit être beaucoup plus proactive sur le terrain et indiquer comment les consultations peuvent se faire, fournir des outils simples et pratiques pour le faire. Ainsi, les locataires et les gestionnaires de bonne volonté seront mieux équipés pour se concerter. Toutefois, nous n'hésiterons pas à utiliser la force de la loi pour contraindre les offices récalcitrants.

## 8. Intervenant-e-s communautaires

Environ la moitié des 5 millions \$ investis par le réseau de la santé dans le soutien communautaire en logement social sert à embaucher de nouveaux intervenant-e-s qui viennent œuvrer dans nos HLM.



*La révision de la directive sur les CCR et les associations devrait faciliter l'organisation des locataires au sein des offices. Sur la photo, les locataires de Portneuf qui sont en train de constituer un CCR suite à une visite de la FLHLMQ.*

À quoi servent ces gens ? Leur mandat varie en fonction de la motivation de leur employeur. Ainsi, certains sont à l'embauche du CSSS, d'autres sont employés d'organismes communautaires et plusieurs sont à la solde des offices. Si certains se voient comme étant au service des initiatives que voudront prendre les locataires et leur association, d'autres ont l'obligation de mettre en place des services décidés par leurs patrons. Peu importe que ces décisions aient été prises en collaboration ou non avec les locataires.

Sur le terrain, certaines associations sont heureuses de pouvoir compter sur le soutien de ces intervenants alors que d'autres dénoncent le fait qu'ils n'ont aucun contrôle sur ces personnes qui s'érigent en patron des associations ou font concurrence à nos actions bénévoles. La question suivante se pose : comment articuler l'action collective qui implique de faire une grande place aux bénévoles et le soutien individuel aux personnes en difficulté qui exige un certain professionnalisme ?

Mis à part le fait que les 400 associations de locataires de HLM ont été mises de côté dans l'accès à ce financement et n'ont donc pas pu engager elles-mêmes des employé-e-s, il reste un débat à faire pour indiquer clairement comment nous voulons que

ces ressources travaillent en collaboration avec les associations de locataires. La FLHLMQ tiendra un atelier sur cette question à son 9<sup>e</sup> congrès et compte développer une position précise dans la prochaine année, notamment grâce à l'expérience des intervenant-e-s communautaires qui sont solidaires des locataires depuis plusieurs années.

## 9. Création d'emplois dans les HLM

Notre conférencier invité au 9<sup>e</sup> congrès, Alain Sève, du Comité national de liaison des régies de quartier, témoignera de la possibilité de créer des dizaines d'emplois pour les locataires en utilisant les activités d'entretien et de rénovation des offices. Ici au Québec, notamment à Drummondville, Trois-Rivières, Lévis et Thetford-Mines, il existe également des expériences très intéressantes où des locataires participent à l'entretien de leur immeuble.

Comme le gouvernement du Québec est à élaborer un deuxième plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la FLHLMQ compte proposer que la SHQ et le MESS travaillent avec nous à mettre en place un programme facilitant l'embauche des locataires dans l'entretien, l'embellissement et la rénovation des HLM.

## 10. Sécurité dans nos HLM

Comme dans de nombreux offices, les associations de locataires sont préoccupées par différentes questions entourant la sécurité des immeubles et des gens et qu'il n'existe malheureusement pas une solution miracle à tous les problèmes, la FLHLMQ organisera, si le 9<sup>e</sup> congrès est d'accord, une réflexion et une recherche sérieuse au cours de l'année sur les moyens les plus efficaces pour assurer notre sécurité. Le défi sera de soumettre à notre 10<sup>e</sup> congrès des propositions précises pour avancer de façon durable sur cette question. C'est pourquoi nous proposons de mettre en dépôt les nombreuses propositions issues des associations sur la sécurité.



# Rapport financier



Société de comptables agréés  
Partnership of Chartered Accountants

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de la  
**FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS  
À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC**

Nous avons vérifié le bilan de la **FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC** au **31 décembre 2008** et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de dons et de cotisations dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de dons et des cotisations reçus, du résultat net, de l'actif à court terme et de l'actif net.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avons été en mesure de vérifier l'intégralité des dons et cotisations mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 décembre 2008** ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Lefebvre Gendron Beaulieu Brisson s.e.c.r.l.*

Société de comptables agréés

Laval, le 22 janvier 2009

Par Hugues Brisson, CA auditeur

3090, boul. Le Carrefour, bureau 610, Laval (Québec) H7T 2J7  
Téléphone : 450 686-1155 | Téléphone Montréal : 514 990-8355 | Télécopieur : 450 686-3999

**RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008**

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions	116 950	121 950
Contrats de services SHQ	200 000	75 000
Cotisations	7 855	5 105
Cotisations et commandites	9 570	26 206
Dons - communautés religieuses	1 100	500
Intérêts	78	109
Abonnements	910	995
Autres revenus	<u>1 195</u>	<u>548</u>
	<u>337 658</u>	<u>230 413</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	169 021	173 306
Loyer et frais connexes	4 536	4 287
Télécommunications	5 468	4 426
Rencontres du CA	15 269	14 840
Sessions et formation	20 987	5 407
Bulletin - information	2 144	3 787
Soutien aux associations	2 599	6 995
Frais de bureau	9 965	10 847
Frais de poste	8 739	5 645
Honoraires professionnels	2 594	1 810
Cotisations	60	460
Déplacements et représentations	24 748	13 361
Frais bancaires	1 312	1 118
Congrès	26 246	27 145
Dotation aux amortissements et - immobilisations corporelles	1 360	1 957
TPS et TVQ	6 287	4 808
Divers	<u>32</u>	<u>72</u>
	<u>301 367</u>	<u>280 271</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>36 291</u>	<u>(49 858)</u>

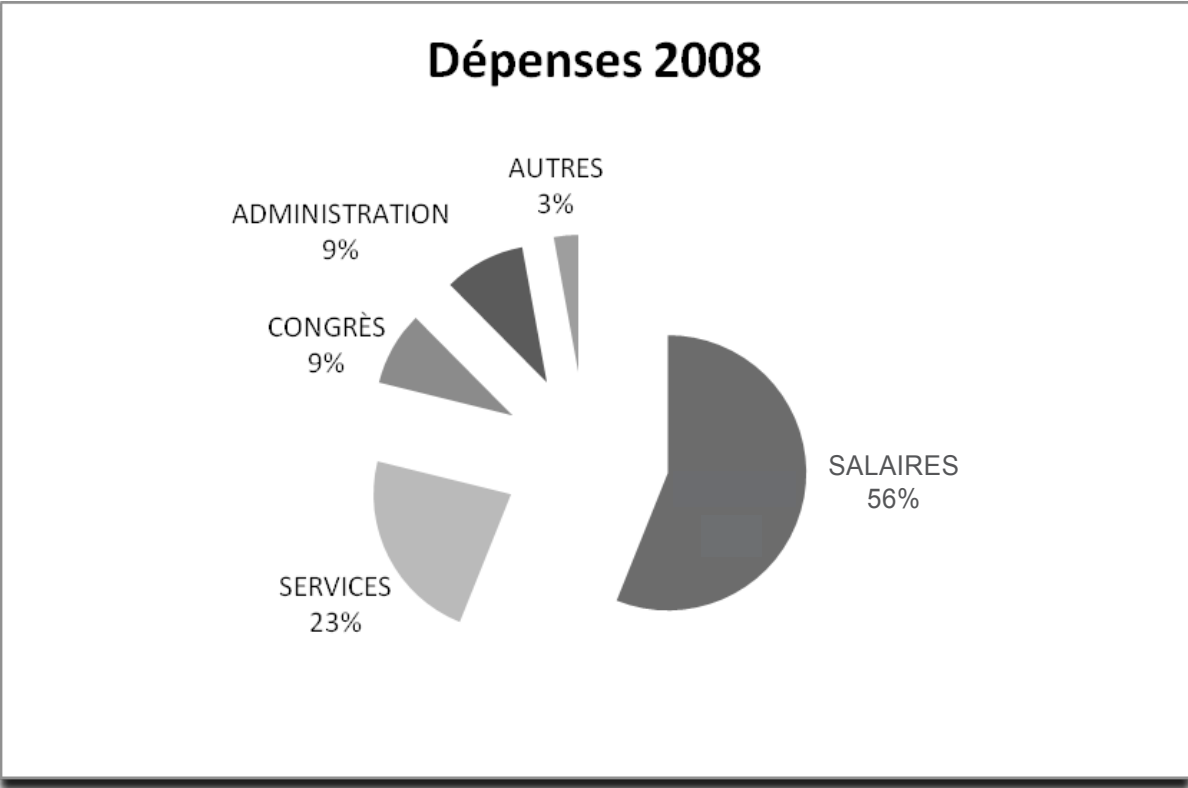
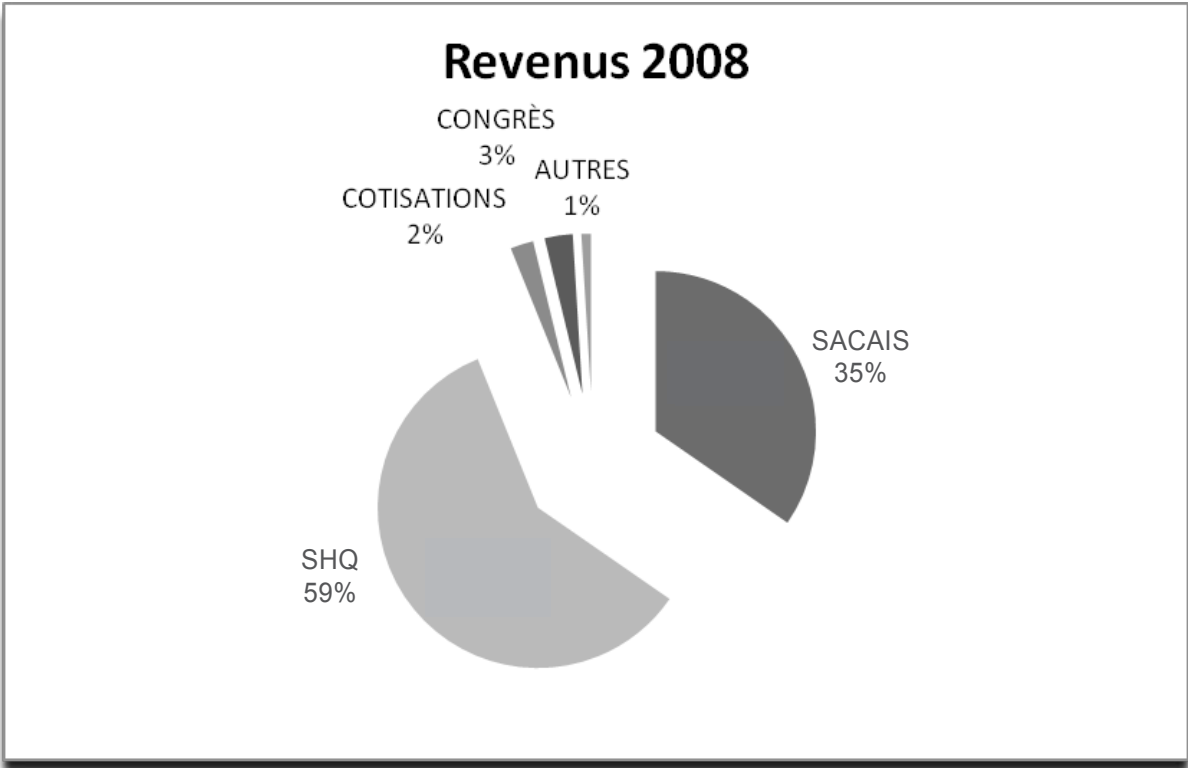
**BILAN**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2008**

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	48 042	14 011
Débiteurs	14 171	12 695
	62 213	26 706
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<u>1 231</u>	<u>1 859</u>
	<u>63 444</u>	<u>28 565</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs	14 566	15 978
<b>ACTIFS NETS</b>		
Investis en immobilisations corporelles	1 231	1 859
Non affectés	<u>47 647</u>	<u>10 728</u>
	<u>48 878</u>	<u>12 587</u>
	<u>63 444</u>	<u>28 565</u>

Pour le Conseil,

*Nicole Sirois*, Administratrice

*Jean Crépeau*, Administrateur



# Les propositions à discuter en plénière

## Proposition # 1

Attendu que les locataires veulent être consultés sur la nature et l'ampleur des travaux de rénovation dans leur immeuble afin que ceux-ci répondent vraiment à leurs besoins;

**Il est proposé que la FLHLMQ demande à la SHQ d'exiger la preuve qu'une consultation a eu lieu avant d'accorder les budgets de rénovation et d'améliorer son cadre normatif pour mieux répondre aux besoins exprimés par les locataires en ce qui concerne la qualité des matériaux et les améliorations permises.**

**De tenir dans tout le Québec, dans la semaine du 5 octobre, un « PPI participatif » afin de permettre aux locataires de prendre connaissance et de commenter les plans de rénovations prévus dans leur office. La FLHLMQ produira des outils d'animation pour permettre de tenir ces rencontres de consultation.**

*Proposé par le conseil d'administration de la FLHLMQ*

## Proposition # 2

Attendu que le Regroupement des offices demande le droit d'augmenter les loyers en permettant aux offices de disposer d'une marge de manœuvre locale pour tarifier certains services aux locataires (stationnement, climatiseur, buanderie, soutien social, etc.) et que la SHQ s'apprête à revoir le règlement sur les conditions de location;

**Il est proposé de mandater la FLHLMQ de tout mettre en œuvre, y compris si nécessaire la mobilisation des locataires, pour s'opposer à toute hausse directe ou indirecte de nos loyers.**

*Proposé par le conseil d'administration de la FLHLMQ*

## Proposition # 3

Attendu que beaucoup d'associations soulèvent des problèmes concernant la sécurité dans leur immeuble ;

**Il est proposé de mettre en dépôt les propositions 13, 14, 15 et 16 pour plutôt donner le mandat à la FLHLMQ d'organiser au cours des prochains mois une réflexion sérieuse sur les meilleures solutions à mettre en place pour assurer la sécurité dans les HLM et que ces propositions soient discutées au congrès de 2010.**

*Proposé par le conseil d'administration de la FLHLMQ*

## Notes

# Les propositions à discuter en plénière

(suite)

## Proposition # 4

Étant donné que les locataires paient près de 50 % du coût des HLM mais n'ont que 2 représentant-e-s sur les 7 au conseil d'administration de l'office;

**Il est proposé que la FLHLMQ demande que la Loi de la SHQ soit modifiée afin que les locataires aient dorénavant 4 postes au CA de l'office.**

*Proposé par l'Association de la Villa Bellerive à Saint-Jean*

## Proposition # 5

Étant donné que plus de 10 000 personnes âgées de 65 ans et plus en HLM reçoivent le supplément de revenu garanti du gouvernement fédéral et que celui-ci n'est pas considéré comme un revenu imposable ;

**Il est proposé de demander à la SHQ de ne plus considérer le supplément de revenu garanti dans le calcul du loyer en HLM.**

*Proposé par l'Association les Chênes verts de Mascouche*

## Proposition # 6

Attendu que les locataires s'impliquent souvent autant que des personnes salariées dans différents projets au profit des HLM;

**Il est proposé que cette implication soit reconnue par une compensation monétaire proportionnellement au temps investi dans les projets et que de tels frais de gestion soient inclus dans le montage financier des projets en HLM.**

*Proposé par le CCR de Waterloo*

Notes

# Les propositions soumises au vote écrit

## Proposition # 7

Attendu que les conventions avec la SCHL tirent à leur fin et que cela aura des conséquences sur le financement des HLM ;

**Il est proposé de former un comité conjoint de travail avec la SHQ afin de trouver des solutions au retrait éventuel du fédéral du financement de nos HLM.**

*Proposé par le conseil d'administration de la FLHLMQ*

## Proposition # 8

Étant donné que les 1 100 locataires sur le CA des offices ont besoin de soutien pour agir en bons administrateurs et en bons représentants de l'ensemble des locataires;

**Il est proposé que la FLHLMQ organise la tenue d'élections, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2010, dans les 550 offices du Québec avec une trousse électorale qui expliquera le rôle des représentant-e-s des locataires et invite ensuite les élu-e-s à une formation spéciale lors de son 10<sup>e</sup> congrès en mai 2010.**

*Proposé par le conseil d'administration de la FLHLMQ*

## Proposition # 9

Attendu que la SHQ a mis en place 30 centres de services (CS) qui indiqueront aux 540 autres offices quoi faire en matière de rénovation;

Attendu que la SHQ compte déléguer de plus en plus de pouvoirs aux centres de services (soutien communautaire, finance, gestion des listes d'attente, etc.) dans sa volonté de transférer une partie de son travail et de ses responsabilités vers les régions;

**Il est proposé que la FLHLMQ demande que les centres de services soient dotés d'une structure démocratique de gouvernance incluant des locataires élu-e-s et que la FLHLMQ appelle à transformer les CS en véritables offices régionaux d'habitation.**

*Proposé par le conseil d'administration de la FLHLMQ*

Notes

# Les propositions soumises au vote écrit (suite)

## Proposition # 10

Étant donné les expériences très positives au Québec (Multi-Boulot à Trois-Rivières, coop de travail à Drummondville, etc) et le succès des régies de quartier en France pour créer des emplois pour les locataires de HLM;

**Il est proposé de demander à la SHQ et au MESS de former un comité conjoint avec la FLHLMQ afin d'étudier la faisabilité d'une formule semblable aux régies de quartier au sein des HLM au Québec.**

*Proposé par le conseil d'administration de la FLHLMQ*

## Proposition # 11

Attendu que les offices placent souvent les CCR devant des décisions déjà prises de façon unilatérale ;

**Il est proposé que la FLHLMQ milite pour obtenir que les CCR soient obligatoirement consultés avant la prise de décision sur toutes questions concernant directement les locataires (par exemples : la réglementation des immeubles, le budget, les rénovations, les projets communautaires).**

*Proposé par le Comité du domaine des Rapides à Lasalle*

## Proposition # 12

Étant donné que beaucoup de projets se réalisent en HLM par différents organismes et travailleurs sociaux en comptant sur la collaboration des locataires mais que les associations sont rarement consultées ;

**Il est proposé que l'association de locataires ou le CCR soit obligatoirement consulté sur les projets communautaires que l'office ou d'autres organismes communautaires veulent implanter dans nos immeubles.**

*Proposé par l'Association Tour Dusquesne à l'action de Montréal*

Notes

# Les propositions soumises au vote écrit (suite)

## Proposition # 13

Attendu la facilité avec laquelle certains locataires ayant eu des comportements indésirables et menaçants pour la sécurité des autres résident-e-s peuvent revenir dans les HLM;

**Il est proposé que la FLHLMQ demande qu'on ajoute des critères de sélection au règlement d'attribution pour donner plus de pouvoirs aux comités de sélection dans l'acceptation ou le refus de locataires.**

*Proposé par le CCR de Waterloo*

## Proposition # 14

Attendu le manque de sécurité dans les immeubles pour personnes âgées ;

**Il est proposé de revendiquer l'installation de caméras de surveillance là où la situation l'exige.**

*Proposé par l'Association des locataires de la Résidence Cartier à Laval*

## Proposition # 15

Attendu que plusieurs problèmes de sécurité dans les HLM sont reliés à l'accès trop facile à l'immeuble;

**Il est proposé de munir les HLM de systèmes d'intercom reliés à la télévision des locataires.**

*Proposé par le CCR Les Cascades de Deux-Montagnes*

## Proposition # 16

Attendu que certaines salles communautaires ne disposent pas d'un espace cuisine bien aménagé et sécuritaire ;

**Il est proposé que la SHQ permette l'aménagement de salles communautaires avec un espace pour cuisiner qui soit sécurisé, notamment pour éviter le vol et le vandalisme.**

*Proposé par le CCR de Magog*

Notes



# Les propositions soumises au vote écrit (suite)

## Proposition # 17

Attendu que certains offices ne permettent pas aux associations de locataires de disposer librement de la salle communautaire;

**Il est proposé de demander à la SHQ d'émettre une directive claire indiquant que les associations ont le droit de gérer la salle dans le respect des lois et règlements en vigueur.**

*Proposé par l'Association du Triangle Berthelet à Longueuil*

## Proposition # 18

Attendu que plusieurs locataires se plaignent de ne pas avoir accès au fournisseur de leur choix dans l'utilisation des services de télévision;

**Il est proposé que la FLHLMQ revendique que les offices permettent l'installation de soucoupes collectives de grande capacité (ou à défaut de soucoupes individuelles) des différents fournisseurs sans accorder d'exclusivité qui limiterait le choix des locataires.**

*Proposé par le Comité du domaine des Rapides à Lasalle*

## Proposition # 19

Attendu que beaucoup de locataires éprouvent des problèmes de mobilité et que les services (salle communautaire, salle de lavage) sont difficilement accessibles dans les immeubles sans ascenseur;

**Il est proposé d'autoriser la pose d'ascenseur ou, à défaut, de rendre accessible les services sur les étages.**

*Proposé par l'Association des locataires de Ville-Marie*

Notes

## RAPPEL IMPORTANT

**Les bulletins de vote sur les propositions numéro 7 à 19 doivent être remis à la fin des caucus régionaux samedi soir à 19h.**

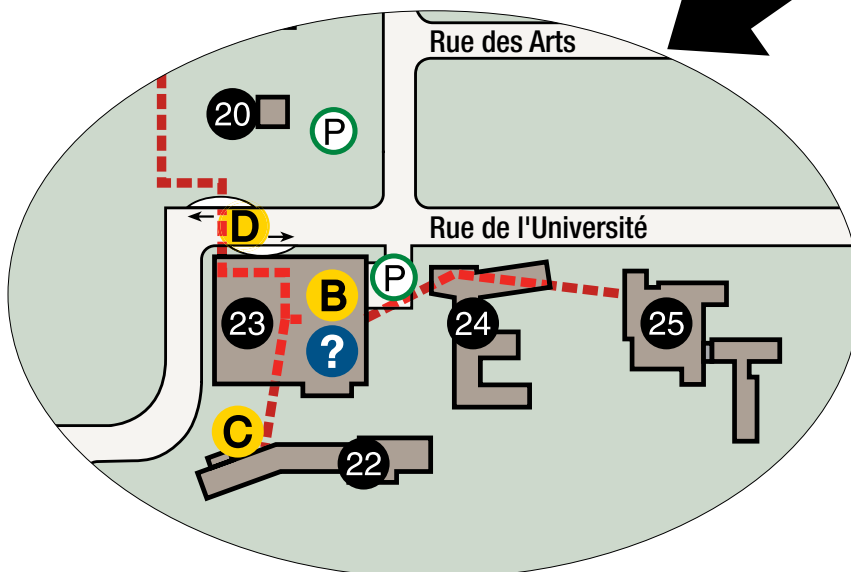
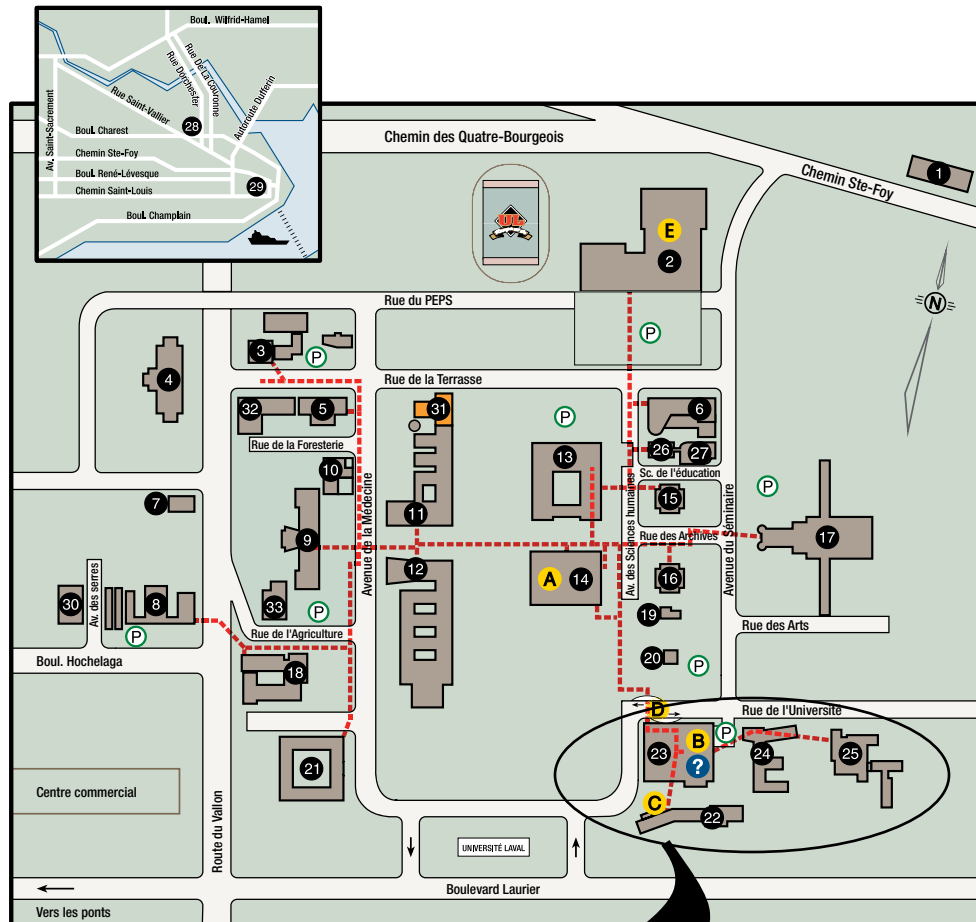
# Lexique

Le merveilleux monde des HLM est plein d'acronymes et d'expressions qui ne sont pas connus par la plupart des gens. Voici donc un petit aide-mémoire qui vous aidera, pendant ce congrès et régulièrement au cours de vos relations avec votre office, à vous y retrouver plus facilement!

<b>ADOHQ :</b>	Association des directeurs d'offices d'habitation du Québec	<b>OH/OMH :</b>	Office d'habitation/ Office municipal d'habitation
<b>CA :</b>	Conseil d'administration	<b>MESS :</b>	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
<b>CCR :</b>	Comité consultatif des résident-e-s	<b>PAICS :</b>	Programme d'aide à l'initiative communautaire et sociale en HLM. Ce programme finance des projets collectifs des associations et des OMH
<b>CS :</b>	Centre de service pour faire le bilan de santé des immeubles	<b>PPI :</b>	Plan pluriannuel d'intervention, la planification des travaux de rénovation que chaque office doit faire au cours des cinq années à venir
<b>CCMSP :</b>	Comité consultation sur la modernisation des services et programmes de la Société d'habitation du Québec (SHQ)	<b>PQI :</b>	Programme québécois d'infrastructure. Ce programme finance les travaux majeurs en HLM pour 4,2 milliards \$ sur 15 ans
<b>Comité de pilotage :</b>	Comité de la SHQ où se discute les balises et normes pour l'ensemble travaux de rénovation dans les HLM	<b>ROHQ :</b>	Regroupement des offices d'habitation du Québec
<b>CSSS :</b>	Centre de santé et de services sociaux (ancien CLSC)	<b>SCHL :</b>	Société canadienne d'hypothèque et de logement
<b>FQHC :</b>	Fonds québécois d'habitation communautaire	<b>SHQ :</b>	Société d'habitation du Québec
<b>FLHLMQ :</b>	Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec	<b>TCHLMP :</b>	Table de concertation sur les HLM publics. C'est l'endroit où se rencontrent la FLHLMQ, le ROHQ, l'ADOHQ et la SHQ pour discuter des normes et de la gestion générale des HLM
<b>FRAPRU :</b>	Front d'action populaire en réaménagement urbain		
<b>HLM :</b>	Habitation à loyer modique		



# Plan du campus



Toutes les salles de réunion et la cafétéria sont dans le pavillon Desjardins (no. 23 sur le plan).

Les chambres sont dans les pavillons

- #21 pavillon Agathe-Lacerte
- #22 pavillon Ernest-Lemieux
- #24 pavillon H.-Biermans-L.-Moraud
- #25 pavillon Alphonse-Marie-Parent